

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an ..... 10 fr.  
Autres pays. — Un an. 15 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## Et maintenant, il faut recoudre !

Le Samedi 14 Mai, l'Assemblée générale des grévistes décidait en principe la reprise du travail, sous réserve du règlement d'un point en litige concernant le tarif du débrutage.

Cette question ayant été réglée selon notre demande, la reprise du travail eut lieu Mercredi 18 Mai dans le plus grand calme.

Voici à quelles conditions s'accomplit la reprise du travail :

### TARIF DE POLISSAGE

#### Brut fermé et retaillé ordinaire

Diminution de 15 % ramenant à 100 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime (1) sur ce tarif de base.

#### Retaille de belle qualité

Diminution de 15 % ramenant à 85 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime sur ce tarif de base.

#### Brut scié

Diminution de 25 % ramenant à 40 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime sur ce tarif de base.

#### Fantaisies

*Fermé* : Diminution de 25 %.

*Scié et retaillé* : Diminution de 30 %.

Boort à 40 francs — Place à 2 fr. 50

### TARIF DE DÉBRUTAGE

#### Brut fermé et scié

Diminution de 20 % ramenant à 70 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime sur ce tarif de base.

#### Retaille

Diminution de 20 % ramenant à 60 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime sur ce tarif de base.

#### Fantaisies

*Fermé* : Diminution de 30 % ramenant à 265 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime sur ce tarif de base.

*Scié et retaillé* : Diminution de 30 % ramenant à 245 % la majoration sur le tarif de base, plus 5 % de prime sur ce tarif de base.

(1) Cette prime représente le 5 % qui est prélevé par l'organisation pour les vacances.

\* \* \*  
Ces nouveaux tarifs représentent une diminution moyenne de 9,45 % sur les salaires, soit en chiffres ronds : 10 %. Amélioration sensible sur les premières propositions patronales qui étaient de 30 à 40 % sur les tarifs de base.

Dures conditions pourtant, en un moment où le coût de la vie ne cesse de s'élever !

D'autant plus — ne nous lassons pas de le répéter — que la mauvaise qualité des bruts avait déjà considérablement avili les salaires.

Nous ne chercherons donc aucunement à voiler la vérité par des artifices.

La solution n'est pas celle que nous espérions au début du conflit.

Est-ce à dire que nous avons eu tort d'engager celui-ci ? Tort de le poursuivre ?

Tout nos camarades penseront : NON !

En Janvier et Février, la situation n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il était à ce moment impossible à qui conque de savoir ce qu'elle deviendrait.

A ce moment, accepter bénévolement les conditions déraisonnables des patrons, et dans la forme où elles étaient imposées était une chose qui ne pouvait s'envisager.

Tous nos camarades savent bien d'ailleurs que si à ce moment-là nous avions cédé nous aurions eu déjà d'autres propositions de rabais.

Notre conduite à tous, a donc été ce qu'elle devait être.

Les circonstances ont malheureusement travaillé contre nous.

La situation s'est aggravée à un tel point que nous ne savions plus si cette grève ne dégénérerait point en chômage...

C'est ainsi que nous n'avons pu obtenir des patrons aucune assurance formelle de pouvoir occuper leur personnel pendant les mois d'été.

Prolonger la lutte dans ces conditions eut donc été une folie.

Nos camarades l'ont compris et ont accepté la Fatalité !

\* \* \*  
Ils l'ont acceptée mais non pas avec des âmes de résignés.

Vaincus par la situation industrielle ils veulent que la situation industrielle leur apporte un jour une compensation.

\* \* \*  
Notre organisation ne sort pas affaiblie de cette longue lutte.

Le même ensemble qui a caractérisé le conflit — pas une défection — a marqué la rentrée. Les minorités se sont pliées avec une discipline parfaite aux décisions de la majorité.

Et ça, mes camarades, c'est une victoire !

\* \* \*  
Une grève comme celle-ci coûte cher. Notre Caisse Syndicale est vide. Il faut recoudre.

Les grévistes de Saint-Claude ont pris, en ce qui les concerne, les premières décisions qui s'imposaient.

Que chacun, dans tous les centres, s'inspire de leurs décisions et donne raison au vieux proverbe : « *Plaie d'argent n'est pas mortelle* ».

Que chacun pense que ces premiers gestes nécessaires devront être suivis d'une augmentation de la cotisation.

Si chacun comprend l'impérieuse nécessité d'une telle mesure, ce ne sera pas un des moindres résultats de ce conflit.

E. PONARD.

## LA MEILLEURE RÉPONSE...

... à faire au dernier article de la Chambre Syndicale des Patrons Diamantaires de St-Claude, c'est de vous grouper toujours plus étroitement au sein de notre organisation, la seule qui ait été à même de défendre véritablement vos intérêts, la seule qui soit à même de les défendre dans l'avenir.

Faites de la propagande en sa faveur.

## AUX DÉBRUTEURS

Dans la dernière lettre que nous adresser le Président de la Chambre Syndicale Patronale à propos des nouvelles conditions de travail, il est un passage qui rappelle que la totalité de la poudre de débrutage doit être rendue aux patrons et qui subordonne l'application du nouveau tarif au respect de cette clause.

Nous insistons donc vivement auprès de tous nos camarades débruteurs pour qu'il en soit fait ainsi.

Nous avons fait observer aux patrons que le contrôle leur serait beaucoup plus facile si les débruteurs travaillaient à l'atelier à l'instar de leurs camarades polisseurs.

Dans l'impossibilité où nous sommes d'exercer aucun contrôle, nous faisons appel à la conscience de tous.

## AUX POLISSEURS

Au cours des dernières entrevues qui eurent lieu, les patrons convinrent que les nouveaux tarifs comportaient la fourniture du boort en quantité raisonnable au prix de 40 francs le carat.

L'emploi du boort, surtout pour les mauvais bruts, serait plus avantageux aussi bien pour le patron que pour l'ouvrier puisque la production en serait augmentée.

Voici d'ailleurs le passage de la dernière lettre patronale à ce sujet :

« Sans vouloir la suppression des poudres « de débrutage et de tréfileries, nous sommes « bien d'avis d'engager les ouvriers à user « de préférence la poudre de boort qui « permet mieux la rapidité et la qualité du travail ».

Il sera donc inadmissible qu'à l'avenir certains patrons refusent du boort à leurs ouvriers (en quantité raisonnable, bien entendu) comme ce fut parfois le cas dans le passé.

S'il se trouvait des ouvriers à qui semblable mésaventure arrive, nous les prions de nous en informer afin que nous puissions, à notre tour, en aviser la Chambre Patronale.

Dans la lettre patronale, déjà deux fois citée, se trouve aussi la phrase suivante :

« Nous espérons que chaque Maison « saura reconnaître équitablement la mauve « vaise qualité de certains bruts ».

Au moment où nos tarifs minima viennent d'être sérieusement réduits, il sera bon que dans chaque maison les camarades veillent à ce que la clause de tarification relative aux mauvais bruts soit mieux appliquée que par le passé, et cela, quelle que soit la nature de ces bruts : fermés, clivés ou sciés. E.P.

## A NOS CORRESPONDANTS

Le prochain numéro de L'Ouvrier Diamantaire paraîtra sous son format normal.

Nous prions tous nos camarades correspondants de bien vouloir nous envoyer, en temps voulu, les informations nécessaires, de sorte que nous puissions faire paraître les rubriques habituelles, particulièrement : « Dans les Centres ».

Que chacun en prenne bonne note.

## La question des diamants alluvionnaires

Les diamants alluvionnaires continuent à faire parler d'eux et à faire couler beaucoup d'encre. On le comprend d'ailleurs, car la question est d'importance.

Mais il semble bien, néanmoins, que certaines gens s'appliquent à présenter sous un jour trop noir, une situation grave, certes, mais qui, croyons-nous, est appelée à être solutionnée dans un proche avenir à la satisfaction de tous.

C'est ainsi que *La Tendance*, du 30 mars 1927, a publié un article sensationnel de M. Guy Amerongen, sous le titre : « Le Crémuscle du Diamant ». Cet article fut repris par *Le Grand Guignol*, qui l'agrémenta à son tour d'un titre à tapage : « Cher Diamant, ta valeur fuit le camp ! »

M. Guy Amerongen commence par faire l'historique des Compagnies diamantifères et du « Syndicat du Diamant ». Il rappelle que, après avoir été la maîtresse souveraine du marché, la *De Beers* dut composer avec les Sociétés concurrentes : la *Premier*, la *Jagersfontein*, la *Consolidated Diamond*, et, plus tard, avec la *West Africa Selection Trust*, toutes Sociétés qui forment entre elles le Syndicat du Diamant.

Il accuse les membres de ce Syndicat d'avoir manqué de sagacité en ne s'intéressant qu'aux diamants des mines et en négligeant totalement les diamants alluvionnaires. La réglementation, dit-il, est impossible, car il ne faut pas oublier que le Parlement Sud-Africain, comme tous les Parlements, se soucie beaucoup plus d'être agréable aux électeurs que de soutenir les véritables intérêts du gouvernement. Pour terminer, il annonce l'affondrement des cours du diamant et des valeurs diamantifères et met en garde leurs possesseurs.

Nous croyons que M. Amerongen est trop pessimiste. Il y a, pensons-nous, de sérieuses raisons de croire que la réglementation de la production des diamants alluvionnaires sera prochainement votée par le Parlement Sud-Africain.

Ce gouvernement tire de précieuses ressources des diamants trouvés sur son territoire. Si les cours du diamant baissent, ses revenus baisseront aussi dans une proportion équivalente. D'autre part, est-ce bien son intérêt de laisser épuiser en quelques années cette richesse, alors que par la réglementation il peut s'assurer des ressources stables et durables ?

L'opposition des mineurs ne me paraît pas être non plus un argument probant. Évalués à 80 ou 100.000, ils forment une population flottante, venue sur les districts diamantifères depuis quelques mois seulement. Ils ont enduré les pires souffrances. La plupart, venus dans l'espoir de faire une rapide fortune, n'ont trouvé là que déboires et misères. Croit-on vraiment que leur opposition à revenir à leur situation antérieure soit bien forte ?

Le projet de loi sur les diamants alluvionnaires est en discussion devant le Parlement Sud-Africain. Bien que le bruit en ait couru à diverses reprises, la loi n'est pas encore votée.

C'est sans doute une des principales raisons du fléchissement constaté dans les prix de certains articles.

Pour enrayer cette baisse des prix, en attendant la réglementation à intervenir, des négociations ont eu lieu pour amener les acheteurs continentaux de diamants alluvionnaires à effectuer leurs achats par l'intermédiaire du Syndicat du Diamant. Ces négociations conduites par le Syndicat de Londres, M. Otto Oppenheimer et la firme R. et L. Goldmuntz paraissent avoir été couronnées de succès, la plupart des maisons consultées s'étant engagées à observer cette ligne de conduite.

A Amsterdam, le bruit ayant couru que la loi sud-africaine était votée, il s'ensuivit une reprise immédiate des affaires. Malheureusement, ce n'était qu'une fausse nouvelle. Tout porte à croire que nous assisterons à un fait semblable lorsqu'elle sera vraie.

E. PONARD.

## Pour le "Rayon de Soleil"

### Sommes reçues au cours des mois d'Avril et Mai

(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Dumont Octavie, Taninges.....	15 »
Damex Joséphine, Taninges.....	15 »
Anna Duraffour, Coyrière.....	1 25
Vente matériel Coopérative <i>Les Moulins</i>	275 »
Stèles de la Coopérative <i>Le Diamant</i> .	555 »
Produit de la 7 <sup>e</sup> épuration de poudre noire .....	35.797 95
Total .....	36.659 20
Liste précédente.....	620 »
Total à ce jour.....	37.279 20

Merci à tous ces généreux donateurs.

Nous avons le plaisir d'informer les camarades que le dernier envoi de poudre noire a produit la somme de **trente cinq mille sept cent quatre-vingt-dix-sept francs**.

C'est un résultat qui doit encourager tous nos camarades à la recueillir avec plus de soins encore. D'autant plus que l'arrêt prolongé du travail d'une bonne partie des ouvriers nous vaudra un déficit certain sur la quantité habituellement recueillie.

Pour nous permettre de faire incessamment un nouvel envoi, nous prions tous les centres et tous les ateliers de nous faire parvenir immédiatement la quantité de poudre noire en leur possession.

Nous réclamer des cercles.

## AUX TRÉSORIERS

Pour le deuxième trimestre 1927, la cotisation à l'Alliance Universelle est fixée à fr. : 1,27 par membre.

Nous rappelons que pour le 1<sup>er</sup> trimestre elle était de fr. : 1,26.

Nous demandons à tous les Syndicats de bien vouloir se mettre à jour au plus tôt.

Adresser les fonds à :

**E. PONARD, C/C 8147. DIJON**

## Pourcentage de Grève

Nous rappelons que le pourcentage prélevé sur les salaires des ouvriers demeurés au travail est dû jusqu'au jour de la reprise du travail.

Nous prions les camarades en retard dans le paiement de ce pourcentage de bien vouloir s'acquitter au plus tôt pour nous permettre d'établir le compte financier de la grève.

## REMERCIEMENTS

Une fois de plus nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont apporté leur appui au cours de notre conflit :

A l'*Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires*, à laquelle nous sommes plus que jamais, indéfectiblement attachés ;

A la *Confédération Générale du Travail* et à ses organisations qui, en grand nombre, ont répondu à son appel en notre faveur ;

Au *Syndicat Diamantaire de Paris* ;

Aux *Ouvriers Diamantaires* restés au travail et particulièrement aux ouvriers des *Coopératives* ;

A la *Classe Ouvrière de Saint-Claude et de la Région*, qui, jusqu'au bout, a poursuivi ses efforts à notre égard.

Nous saurons nous montrer dignes de ces marques de sympathies et d'encouragement.

*Le Comité de l'Union Nationale.*

## LA SOLIDARITÉ en faveur des Grévistes

### Neuvième liste (SUITE)

#### Solidarité

Fédération des Industries de la Pharmacie et de la Droguerie, Paris....	50 »
Union Départementale d'Oran.....	50 »
Syndicat des Services de Santé du département d'Oran.....	20 »
Fédération Nationale des Syndicats Maritimes.....	200 »
Union Départementale de la Somme ..	100 »
Syndicat de la Bijouterie-Orfèvrerie, Lyon (2 <sup>e</sup> versement).....	100 »
Vandermerch, Paris.....	5 »
Bourse du Travail de Lorient.....	50 »
Union Départementale du Morbihan ..	50 »
Union Départ. de la Meurthe-et-Moselle	50 »
Un syndicat.....	5 »
Fédération du Tonneau, Paris.....	100 »
Union Départementale de l'Isère.....	50 »
Syndicat de l'Eclairage, Saint-Claude (omis dans la première liste).....	50 »
Fédération Nationale du Bâtiment .....	100 »
Féd. de l'Enseignement (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degré).....	100 »
Fédération de l'Eclairage et Forces Motrices, Paris.....	200 »
Souscription au Comité fédéral du Bâtiment .....	100 »
Syndicat Général des Employés de Commerce, Lyon.....	20 »
Syndicat des Horlogers, Lac-ou-Villers	200 »
Syndicat de l'Enseignement (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degré), Lyon.....	10 »
H. Gaston-Meyer.....	6 50
Jacob Arthur, 10 fr. ; Jacob Maurice, 10 fr. ; Thieblemont Gustave, 1 fr. ; Zanella Giovanni, 3 fr. ; Pesin Marco, 3 fr. ; Rhoat Secondo, 3 fr. ; Jeanblanc Francis, 3 fr. ; Combet Célestine, 5 francs ; David Marin, 2 francs.	
Ensemble.....	

40 »

Fédération des Cuirs et Peaux.....	50 »	Syndicat des Employés de St-Claude (4 <sup>e</sup> versement).....	100 »
Syndicat des Agents des P.T.T., Bourg	37 75	Union Régionale des Syndicats du Jura et de l'Ain.....	1.000 »
Syndicat du Personnel de l'Asile de Saint-Ylie (2 <sup>e</sup> versement).....	100 »	Quête faite aux Arrivoirs, par Ville.....	10 »
Syndicat des Scieurs de Morez.....	40	Syndicat des Espadrilleurs de Saint-Laurent-en-Cerdans.....	200 »
Union Départementale de l'Adour .....	100 »	Monnier, P. T. T., Bourg.....	10 »
Union Départementale du Cher .....	50 »	Coopérative des Ouvriers Lapidaires, Septmoncel (4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> versement)...	300 »
Versé par l'Union Départementale, de Belfort, pour : C. F. B., 10 francs ; Luscau, à Delle, 5 francs ; Métaux, Danjoutin, 10 fr. ; Employés P.T.T., Belfort, 20 fr. ; C. F. V., Hte-Saône, 50 fr. ; Métaux, Beaucourt, 50 fr. ; Section Mulhousienne du Syndicat des Douanes, 50 fr. ; Mineurs, Ronchamp, 100 fr. ; Textile, Rougemont, 50 francs. Ensemble.....	345 »	Deux anonymes.....	10 »
Albert Chapez, Lavans-les-St-Claude..	5	Alfred Mermet.....	10 »
La Fraternelle, St-Claude (2 <sup>e</sup> versement)	500 »	Anonymous.....	50 »
Abandon de l'indemnité de grève : Saintoyant Julie, Chaumont.....	84 »	Jules Hugues, Longchaumois.....	20 »
Mme Rochet, Montréal.....	30	Un lendemain de Pâques, de joyeux chanteurs au café Couturier, à Villard-la-Rixouse .....	10 »
Mme Barbe, Montréal.....	30	Pour une entrée tardive au Cinéma...	2 »
Mme Niogret, Montréal .....	30	Union Départementale de l'Aisne.....	100 »
Mme Varenne, Montréal.....	30	Syndicat des Hospices de Lyon .....	50 »
Mme Widmer, La Cluse.....	30	Bourse du Travail de Perpignan .....	25 »
Mlle Catelin, Montréal.....	30	Syndicat des Cuisiniers et Pâtissiers de Perpignan .....	10 »
Section Jurassienne du Syndicat des Agents des Contributions Indirectes, Lons-le-Saunier.....	60 »	Syndicat de..., à Pau (envoyé par Prat)	60 »
Syndicat du Parc Annexe d'Artillerie, Fontainebleau .....	10 »	Syndicat du Personnel des Services Municipaux et Départementaux de Roubaix .....	300 »
Syndicat « Le Travail » (8 <sup>e</sup> versement). Listes n°s 525, 21 fr. 50 ; 570, 55 fr. 50 ; 527, 8 fr. ; 534, 129 fr. 50 ; 408, 13 fr. 50 ; 501, 20 fr. ; 549, 26 fr. ; 588, 28 fr. 50 ; 585, 19 fr. ; 519, 10 fr. ; 522 et 523, 152 fr. ; 577, 19 fr. ; 597, 18 fr. ; 558, 20 fr. 50 ; 1.187, 26 fr. ; 575, 35 fr. ; 399, 19 fr. ; 561, 33 fr. ; 1.166, 30 fr. ; 532, 16 fr. ; 593, 55 fr. ; 557, 12 fr. Caron Henri, 10 fr. ; Perrier Louis, 10 fr. ; Petit-Prost Maurice, 5 francs ; Gauthier Jules (Cuttura), 15 fr. Ensemble.....	807 »	Collecte au Congrès de l'Union Départementale de la Moselle .....	161 »
*		Union des Syndicats du Loiret.....	10 »
**		Avon .....	10 »
Dixième liste			
<i>Pourcentage sur les salaires des ouvriers restés au travail</i>			
Coopérative Le Diamant (7 <sup>e</sup> versement)	6.133 45		
Coopérative Adamas (6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> vers <sup>ts</sup> )..	6.560 85		
Syndicat des Diamantaires de Paris (4 <sup>e</sup> versement).....	1.343 »		
F. B.....	40 »		
L. B.....	50 »		
A. R.....	55 »		
A. B.....	100 »		
A. M.....	10 »		
G. V.....	130 »		
G. D.....	100 »		
A. G.....	55 »		
S. M.....	71 50		
M. G.....	100 »		
P. C.-E.....	60 »		
Section de l'Essard .....	570 »		
Solidarité			
Syndicat du Bâtiment, Saint-Claude..	100 »		
Syndicat des Ouvriers des P. T. T., Lons-le-Saunier.....	50 »		
Syndicat Intercommunal du Haut-Jura, liste 605.....	44 »		
Métaux, St-Claude (liste 607, Personnel Pignon).....	16 »		
Un type parisien .....	5 »		
Syndicat Typographique Parisien.....	200 »		
Syndicat des Employés de Tramways de la Ville de Saint-Etienne.....	200 »		
Collecte au Parc Fédéral, après chansons de Lebbia .....	20 »		
Julien et André Mandrillon, Septmoncel (2 <sup>e</sup> versement).....	15 »		
Quête au café Faivre, au Martinet.....	24 »		
Cornu Albert, Besançon.....	10 »		
20 francs refusés à Jeandot .....	20 »		
Richard Cottet, Saint-Lupicin.....	5 »		
Louis Lacroix.....	10 »		
Onzième liste			
<i>Pourcentage sur les salaires des ouvriers restés au travail</i>			
Coopérative Le Diamant (8 <sup>e</sup> versement)	6.000 »		
H. M.....	100 »		
A. D.....	82 75		
M. A.....	90 »		
E. G.....	15 »		
Syndicat des Ouvriers Diamantaires de Paris (5 <sup>e</sup> versement).....	1.200 »		
Solidarité			
Union Départementale du Puy-de-Dôme .....	50 »		
Syndicat des Travailleurs Communaux, Morez .....	100 »		
Fédération du Textile .....	100 »		
Union des Syndicats de Belfort, pour : Syndicat de l'Enseignement, 15 fr. ; Syndicat Typographique, 50 francs ; Syndicat des Métaux, 25 fr. ; Syndicat des Cheminots, 150 fr. Total...	275 »		
Syndicat des Miroitiers-Vitriers, Paris .....	25 »		
Union Interdépartementale des Hautes et Basses-Alpes .....	50 »		
Thouverez .....	20 »		
Fédération des Métaux, Paris .....	500 »		
Syndicat Général de la Chaussure, Nancy .....	50 »		
Union des Syndicats du Loiret .....	10 »		
Syndicat des Employés, Saint-Claude, (listes 239 et 331).....	52 »		
Anonymous .....	10 »		
Syndicat des Tabacs de Tonneins (Lot-et-Garonne) .....	50 »		
Syndicat des Tramways de Bayonne .....	30 »		
Syndicat du Bois, Champagnole (atelier Poncet, 16 fr. ; atelier Bazinet, 53 fr.)	69 »		
Syndicat de l'Habillement, Champagnole .....	27 »		
Syndicat des Métaux, Champagnole (listes acierées, 37 fr. 50 et 30 fr. 50)	68 »		
L. C. (3 <sup>e</sup> versement) .....	10 »		
G. Louis, cafetier à St-Hubert .....	10 »		
Après chansons au café Perrier, à la Crozatte .....	20 »		
Anonymous .....	5 »		
F. S.....	5 »		
R. B.....	20 »		
Union Générale des Syndicats Ouvriers des Services Techniques des P.T.T., Paris .....	250 »		
Métaux de Villefranche-sur-Saône .....	25 »		
Union Départementale du Tarn-et-Garonne .....	50 »		
Quête faite à Sellières .....	23 50		
Liste 1.183, Chassal .....	22 »		
Anonymous .....	2 »		

40 »

Syndicat des Boulangers, Saint-Nazaire	20
Envoyé par Dolker, Neuves-Maisons..	100
P. G., Villefranche.....	40
Envoyé par Brouwer, Romilly-sur-Seine	50
Syndicat du Personnel de l'Hôpital Pasteur, Cherbourg.....	35
Bourse du Travail d'Orléans.....	25
Syndicat des Typos, St-Claude (3 <sup>e</sup> v.)	50
Typos de St-Claude (3 <sup>e</sup> versement)....	76
Syndicat "Le Travail" (9 <sup>e</sup> versement).	50
Listes n°s 293, 47 fr. ; 501, 20 fr. ;	1.728
1.178, 52 fr. ; 582, 5 fr. ; 512,	05
29 fr. ; 601, 8 fr. ; 520, 16 fr. 50 ;	
541, 58 fr. 50 ; 550, 59 fr. ; 537,	
19 fr. ; 539, 8 fr. ; 480, 8 fr. 55 ;	
490, 15 fr. ; 497, 23 fr. ; 90, 23 fr.	
50 ; 501, 15 fr. ; 87, 22 fr. ; 85, 29	
fr. ; 501, 21 fr. ; 70, 24 fr. ; 463,	
32 fr. 50 ; 504, 58 fr. ; 81, 38 fr. ;	
511, 13 fr. ; 492, 76 fr. 50 ; 476,	
19 fr. ; 464, 32 fr. ; 484, 53 fr. ;	
481, 64 fr. ; 493, 52 fr. ; 486, 85 fr. ;	
447, 11 fr. 50 ; 76, 29 fr. ; 515, 149	
fr. ; 77, 21 fr. ; 491, 33 fr. 50 ; 466,	
22 fr. 50 ; 473, 43 fr. ; 554, 36 fr. ;	
472, 14 fr. ; 88, 14 fr. ; 503, 29 fr. ;	
506, 30 fr. 50 ; 474, 132 fr. ; 461,	
12 fr. ; 467, 16 fr. 50 ; 468, 48 fr. 50 ;	
Caron Henri, 10 fr. ; Perrier Louis,	
10 fr. ; A la suite du règlement d'un	
conflit, 5 fr. ; Deux militaires qui	
comptent du peu, 15 fr. Ensemble..	

\*\*

**Douzième liste***Pourcentage sur les salaires des ouvriers restés au travail*

R. D.....	90
F. G.....	23
A. D.....	8 65
G. P.....	70
P. F.....	50
S. S.....	125
P. J.....	19 50
P. C.-E.....	36
A. G.....	69 50
Coopérative de Divonne .....	400
P., Divonne.....	25
D., Divonne.....	35
Section de Sellières .....	662
Syndicat Diamantaire de Paris (6 <sup>e</sup> vers <sup>t</sup> )	1.287
— — — (7 <sup>e</sup> vers <sup>t</sup> )	1.175

*Solidarité*

Deux entrées au Concert.....	8
Gaston David (2 <sup>e</sup> versement).....	20
Etienne Moccelin (2 <sup>e</sup> versement).....	5
Goirrand Louis.....	10

(A suivre).

**On demande — à acheter — une rôdeuse.**

Faire offre au b. d. j. qui transmettra.

**STATISTIQUE  
des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs****ANVERS**

	Syndiqués	Chômeurs
Du 24 au 30 Avril.....	13.766	1.044
Du 1er au 7 Mai.....	13.752	1.124
Du 9 au 14 — .....	13.719	1.197

Les 13.719 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.257 polisseurs, dont 737 chômeurs ;  
 2.013 sertisseurs, dont 110 chômeurs ;  
 1.469 débruteurs, dont 209 chômeurs ;  
 202 polisseurs de roses, dont 9 chômeurs ;  
 35 sertisseurs de roses, dont 4 chômeurs ;  
 17 débruteurs de roses, dont 2 chômeurs ;  
 245 cliveurs, dont 60 chômeurs ;  
 316 scieurs, dont 62 chômeurs ;  
 165 frotteurs, dont 4 chômeurs.

**AMSTERDAM**

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 1er au 7 Mai.....	.....	1.637
Du 8 au 15 — .....	4.237	1.560
Du 15 au 21 — .....	4.457	1.342

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

301 scieurs occupés, 38 chômeurs, dont 5 femmes ;  
 2.624 polisseurs de brillants occupés, 620 chômeurs, tous hommes ;  
 517 sertisseurs de brillants occupés, 145 chômeurs, dont 2 femmes ;  
 566 débruteurs de brillants occupés, 167 chômeurs, dont 102 femmes ;  
 145 polisseurs de roses occupés, 162 chômeurs, tous hommes ;  
 61 sertisseurs de roses occupés, 53 chômeurs, tous hommes ;  
 104 débruteurs de roses occupés, 113 chômeurs, tous femmes ;  
 33 chatonniers occupés, 13 chômeurs, tous hommes ;  
 106 cliveurs occupés, 31 chômeurs, dont 28 hommes ;

On constate une diminution des chômeurs chez les scieurs et les cliveurs. Faut-il y voir un indice favorable ?

**LE BOORT**

Le cours du boort reste invariable.

Voici les prix établis à Amsterdam à la date du 20 Mai 1927 :

Boort .....	le carat 10 20 florins
Débris de cliveurs...	— 8 16 —
Eclats .....	— 4 08 —
Poudre pure.....	— 4 08 —

Cours moyen du florin : 10,22

\*\*

On nous demande fréquemment si la « poudre pure », portée dans le tarif ci-dessus, est la poudre de diamant récupérée dans la poudre noire.

Disons encore une fois qu'il n'en est rien. La poudre récupérée (100 % de diamant) est vendue au prix du boort. Il en est de même de la poudre de débruteurs, épurée préalablement par le laboratoire.

Ce qui est vendu sous le terme impropre de « poudre pure » n'est que de la bonne poudre de débruteurs, mais qui n'a pas subi le traitement d'épuration et contient par conséquent des impuretés.

**DIAMANTAIRES !**

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc..., adressez-vous à

**M. LOUIS BERTHON**

Mécanicien-Ajouteur  
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

- De la valeur de votre outillage dépend votre production ! ...

En vente à la Permanence du Syndicat

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

**DIAMANTAIRES**

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires achetez chez

**Isidore STIJSEL**

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

**Achat de déchets de Diamants**

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces  
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913  
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'Industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1<sup>er</sup> Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale



LE GÉRANT,  
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

**DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !****LOUPES**

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

**CIMENT**

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc

**I. D. DAVIDS & ZONEN**

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)